

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Tous les candidats	38	1383	873	757	40

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	923	617	536	28	70 %
			Masculin	460	256	221	12	30 %
			Total	1383	873	757	40	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	116	26	13	1	2,5 %
				AB	256	170	111	15	37,5 %
				B	486	411	381	22	55 %
				TB	279	240	227	2	5 %
				TBF	31	26	25	0	0 %
				Total	1174	873	757	40	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	154	0	0	0	
				AB	31	0	0	0	
				B	9	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	201	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	994	821	728	39	97,5 %
			En réorientation	149	46	26	1	2,5 %
			Non scolarisés	56	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	164	1	0	0	0 %
			Autres	20	5	3	0	0 %
			Total	1383	873	757	40	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	536	424	366	17
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	347	281	245	12
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	236	159	138	11
			Autres doublettes	37	9	8	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jacques Prevert - CPGE - BCPST (10981)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	46,4 %	48,6 %	48,3 %	42,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	30 %	32,2 %	32,4 %	30 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	20,4 %	18,2 %	18,2 %	27,5 %
		Autres doublettes	3,2 %	1 %	1,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats dans les matières scientifiques	notes, appréciations, place par rapport à la moyenne de classe et aux extrêmes, rang, avis sur fiche Avenir	Essentiel
	résultats dans les matières littéraires	notes, appréciations, place par rapport à la moyenne de classe et aux extrêmes, rang, avis sur fiche Avenir, éventuelles certifications en langues	Très important
	contexte local	niveau de la classe et niveau du lycée sur fiche avenir, moyennes de classe et extrêmes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualités rédactionnelles et littéraires	Appréciations des enseignants de français, philosophie, langues	Très important
	méthodes de travail	fiche Avenir (avis des enseignants de Terminale), appréciations des bulletins de 1ère et Terminale, complétés par le champ "méthode de travail" de la fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	autonomie, capacité à travailler en groupe	champ "autonomie" de la fiche Avenir, avis des enseignants et appréciations des bulletins	Complémentaire
	capacité à s'investir	champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir, avis des enseignants et appréciations des bulletins ; activités du candidat	Complémentaire
	capacité à suivre les conseils	bulletins, avis des enseignants	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	capacité à supporter la pression	bulletins, avis des enseignants	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	projet de formation motivé	Complémentaire
	connaissance de la filière, cohérence du projet	projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt pour la démarche scientifique	activités, engagement citoyen	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un premier tri des dossiers de candidature a été effectué sur la base d'un traitement algorithmique (notes, classement, spécialités, fiche avenue, notes du bac, lycée d'origine...) permettant de constituer plusieurs groupes de candidats :

- Les 200 meilleurs dossiers ont été classés du rang 1 au rang 200, après vérification de la qualité des candidatures par lecture du dossier par un membre de la CEV (commission d'examen des vœux).
- Les dossiers les plus faibles ont été marqués comme non-classés, après vérification par lecture par un membre de la CEV ; la lecture de vérification a permis de "repêcher" plusieurs candidats, après constatation d'une sévérité trop importante du traitement algorithmique.
- Les candidats issus de l'étranger (hors AEFÉ) et du supérieur ont été étudiés par la CEV et classés en fonction de la qualité de leurs dossier et de la motivation exprimée
- Les autres dossiers ont été étudiés par un ou deux membres de la CEV. La CEV a, au final, regroupé toutes ces données afin de produire le classement définitif. L'intégralité des dossiers a été lu par au moins un membre de la CEV ; aucun dossier n'a été classé ou refusé sur la seule base du traitement algorithmique. Une vigilance particulière a été exercée quand à la maîtrise des prérequis scientifiques, en particulier en relation avec les spécialités suivies en classe de première générale et de terminale générale.
- Nous encourageons tout étudiant (avec les spécialités adaptées) à candidater même avec des résultats parfois fragiles dans certaines disciplines. Les appréciations, les classements au sein de la classe, la lettre de motivation peuvent nous aider à étudier efficacement la candidature.

La très grande majorité des candidats présentant des parcours pré-bac non adaptés n'ont pas été classés, mais quelques candidats ont été

classés malgré des choix de spécialité peu compatibles avec une scolarité en BCPST (en particulier si une des spécialités en 1ère manquait, le dossier a été examiné par la CEV) : ces classements ont été fait sur la base de données du dossier permettant d'envisager que le candidat puisse surmonter l'absence de certains prérequis

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Le conseil émis est de suivre SVT (ou biologie-écologie), physique-chimie et Mathématiques comme EDS en 1ère, et de garder deux spécialités au choix en terminale (avec mathématiques complémentaires si abandon de la spécialité mathématiques)
- La moitié des candidats a suivi les EDS de Physique-chimie, SVT et Mathématiques complémentaires, puis ensuite M-SVT et M-PC dans les mêmes proportions.
- M-expertes est un plus mais non exigible pour la BCPST.
- Les dossiers de candidats avec une spécialité manquante sont étudiés et parfois classés
- L'avis des enseignants du candidat sur la fiche Avenir est une source d'information précieuse, qui est toujours lue de manière attentive.
- Les projets de formation rédigés par les candidats se révèlent utiles pour l'étude des dossiers lorsque l'adéquation entre projet professionnel ou de formation et une scolarisation en BCPST est en accord
- les dossiers des candidats en réorientation (après une PCSI, PTSI, licence...) sont étudié attentivement.

Signature :

Arnaud DAVID,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Jacques Prevert